



## Diviser une maison en 2 logements

Par **anastasia13**, le **26/03/2016** à **19:19**

Je suis propriétaire d'une parcelle de 600m<sup>2</sup> dans un lotissement , coffrets techniques en bordure de parcelle,tout à l'égout.Il n'est prévu qu'une habitation par parcelle

Le règlement d'urbanisme de la commune exige 400m<sup>2</sup> minimum par construction

Cependant,je souhaite construire une maison individuelle de 120m<sup>2</sup> que je divise en 2 T3 identiques :pour ma fille et moi

Le COS ,les distances par rapport aux limites séparatives, la hauteur du bâtiment sont respectés ,l'extérieur est celui d'une grande maison .

Le jardin et l'eau en commun, pour électricité possibilité ou pas de poser un compteur divisionnaire à l'intérieur de la maison ?

Puis je considérer que pour des raisons de respect de nos vies privées j'ai mis une cloison avec isolation phonique entre les 2 logements et que c'est une seule maison?

Pour la TF (je paierai pour l'ensemble de l'immeuble si nécessaire ) et la TH je ne sais pas ce qu'il faut déclarer un T5 (4ch+2SB) de 120 m<sup>2</sup> ou 2 T3 de 60m<sup>2</sup>?